

LES DROITS DE L'HOMME EN CHINE

Bulletin mensuel du groupe de travail Chine - Ligue française des droits de l'homme

N°31 - juin 2008

SOMMAIRE

Liberté d'information et d'expression. *page 2*

Démocratie et libertés.
pages 2&3

Justice et conditions de détention. *pages 3&4*

Liberté religieuse. *pages 4*

Condition ouvrière. *page 4*

Mouvements populaires.
page 5

Jeux Olympiques 2008. *page 5*

Minorités ethniques. Tibet - Xinjiang. *pages 5&6*

Hongkong. *page 6*

Informations diverses. *page 7*

Bibliographie. *page 7*

Changements d'humeur

Les troubles du Tibet, la tragédie sismique du Sichuan et les inquiétudes sur la résistance des barrages s'ajoutent aux risques qui pèsent sur la bonne tenue des J.O. pour assombrir l'humeur publique et en particulier, celle des dirigeants.

La saison des pluies a commencé et de fortes précipitations ont créé des dégâts au Hubei, Zhejiang, Guangxi et Jiangxi avec écroulements d'habitations, routes et lignes électriques coupées, inondations, cultures endommagées, montée dangereuse des eaux dans les lacs de retenue. L'administration de la Météo maintient le niveau d'alerte orange qui correspond à des risques de précipitations de 50 mm en trois heures. Le 12 juin, le barrage en construction du réservoir de Xiangsiyuan (Hunan) s'est effondré, déversant des masses d'eau qui ont noyé sept personnes qui se trouvaient à proximité de ce site touristique.

Les craintes se nourrissent des récentes répliques sismiques, nombreuses à travers le territoire à dépasser le degré 5, y compris en plein nord du pays ou au Qinghai. Beaucoup ont dû quitter la zone sinistrée : Xinhua a avancé le chiffre énorme de quinze millions dès la fin mai. Dans une autre province, le Shaanxi, un million d'individus ont dû être relogés. À ces détresses s'ajoute la suspicion envers les pouvoirs locaux : la presse officielle expose des cas répétés de détournement des fonds d'aide aux sinistrés du Sichuan.

Les informations sont abondantes sur sort de la population civile. Le silence en revanche est complet sur les dégâts subis par les nombreuses installations militaires et en particulier par les sites nucléaires (centres industriels, centres de recherche, lieux de stockage et base de lancement des têtes nucléaires).

Il règne en outre une certaine anxiété ou fébrilité – affectées ou réelles ? - à l'approche des Jeux et des risques qui pourraient en altérer le déroulement. Des forces de luttes antiterroristes se mettent en place, constituées non seulement de policiers mais aussi d'experts en matière d'armes nucléaires, de produits radioactifs, d'explosifs, de gaz toxiques, d'épidémies et d'armes bactériologiques (anthrax et choléra). La police dispose à présent de 204 chiens dressés au repérage des explosifs. Depuis le 1er juin, la poste refuse les colis renfermant des liquides ou divers produits listés et ce, jusqu'à fin octobre.

Grâce aux intimidations de militants et aux arrestations de ces derniers mois avant les Jeux, les autorités espèrent néanmoins que les visiteurs étrangers seront aisément tenus à l'écart de tout contact avec la dissidence et qu'ils repartiront avec le souvenir inoubliable d'une Chine « harmonieuse » et hospitalière.

Nous contacter :

communication@ldh-france.org en mentionnant en objet «Groupe Chine».

Ce bulletin ne doit pas être reproduit à l'extérieur de la Ligue des Droits de l'Homme.

Liberté d'information et d'expression

27 juin

Reporters sans frontières a, depuis le début de l'année, dénombré vingt-quatre cas de journalistes, cyberdissidents ou militants de la liberté d'expression arrêtés ou condamnés à des peines de prison. Quatre-vingts journalistes étrangers au moins ont été entravés dans leur travail par les autorités, notamment au Sichuan et au Tibet. Les organes de la Sécurité publique et de la Sécurité d'État accentuent leur contrôle sur les militants pour les empêcher de prendre contact avec la presse étrangère. *(Reporters sans frontières, 27 juin)*

24 juin

Les autorités de Shanghai ont décidé de refuser aux personnalités de la dissidence les visas de sortie pendant la période des Jeux. Selon une note officielle, il s'agit de prévenir tout entretien à caractère politique que ces militants pourraient avoir à l'étranger. Les intéressés ne doivent pas quitter Shanghai et ont à se présenter à la police une fois par semaine, du 1er avril au 31 octobre. *(Centre d'Information pour les Droits de l'Homme et la Démocratie, 24 juin)*

18 juin

Arrestation du militant Huang Qi, fondateur du Centre des droits humains Tianwang, qui avait accusé les autorités d'intensifier sa répression des dissidents à l'approche des Jeux olympiques et, plus récemment, avait parlé à des journalistes étrangers de la protestation des familles du Sichuan qui avaient perdu un enfant dans l'effondrement des établissements scolaires. La police a confisqué son ordinateur. Elle a interrogé et mis en garde tous les membres du Centre Tianwang. L'avocat Mo Shaoping s'est déclaré prêt à assurer la défense de Huang Qi. Mais le 24 juin, la police a interdit toute rencontre entre les deux hommes, parce que l'affaire mettait en cause « des secrets d'État ». *(C.H.R.D., 25 juin ; South China Morning Post)*

16 juin

Arrestation pour activités « subversives à l'encontre du pouvoir d'Etat » de Zeng Hongling, une professeur retraitée de l'Université de Science et Technique de Chengdu. Mme Zeng avait le 12 mai quitté Mianyang – une des zones les plus touchées par le tremblement de terre du Sichuan – pour Chengdu et y avait rédigé trois articles où elle dénonçait la corruption des officiels, le peu de sérieux des choix administratifs et la misère dans laquelle se trouvait la population frappée par le séisme. *(South China Morning Post, 19 juin)*

14 juin

Les autorités ont empêché l'avocat de Huang Qi, Mo Shaoping ainsi que Mme Ding Zilin (fondatrice des Mères de Tiananmen), son époux et le militant Liu Xiaobo de rencontrer le ministre des Affaires Etrangères allemand Steinmeier, ancien avocat, pour discuter des droits humains des minorités et du système juridique chinois. *(South China Morning Post, 19 juin)*

10 juin

Les autorités de la capitale auraient décidé d'organiser un espace spécial pour l'accueil des pétitionnaires et de rompre avec la pratique de l'interception et du rapatriement forcé dans la région d'origine. Cet espace situé à l'extérieur de Beijing, dans le district de Fengtai, est un parc public orné de figures et de paysages miniatures ; il servirait à montrer toute l'importance que la Chine accorde aux Droits de l'Homme. L'administration apporterait dans cette zone spéciale l'eau et la nourriture. Ainsi les pétitionnaires seraient-ils tenus éloignés de la place Tiananmen, où ils ont l'habitude de se rendre et où ils auraient pu rencontrer des étrangers. *(Ming Pao, 10 juin)*

Démocratie et libertés.

5 juin

Détention administrative du militant de Shanghai Feng Zhenghu pour « trouble délibéré de l'ordre social » et « diffamations ». Se qualifiant lui-même d'avocat citoyen, Feng avait dénoncé à maintes reprises des décisions de justice et informé à ce sujet les responsables de l'État, - la dernière fois en janvier 2008. La police a saisi ses ordinateurs. Feng avait été détenu en 2000-2003 pour ses écrits sur les sociétés nipponnes de Shanghai ; le 22 mai, la police lui avait interdit de se rendre au Japon. *(C.H.R.D., 6 juin)*

5 juin

(Note : les affirmations suivantes n'ont pu être vérifiées ; nous les reproduisons à toutes fins utiles). Selon Steven Mosher, président de l'Institut de recherche sur la population, deux millions de personnes ont perdu leur logement pour la construction du

... suite en page 3

village olympique. Vingt mille personnes ont été arrêtées parce qu'elles s'opposaient à la destruction de leur habitat et envoyées dans des camps de rééducation par le travail. Pour sa part, le Département d'État américain estimait dans un rapport publié en mars 2008 que dix à vingt mille personnes étaient envoyées dans les camps chaque année. *(Cybercast News Service, 5 juin)*

4 juin

Le militant Liu Xiaobo, président du Pen Club international de Chine a été appréhendé, battu puis détenu trois heures par la police, pour avoir essayé de quitter son domicile. Les autorités ont empêché ses amis de lui rendre visite après l'incident. Ding Zilin (groupe des Mères de Tiananmen) et Jiang Qisheng, un des étudiants qui avaient participé aux manifestations de mai-juin 1989, ainsi que d'autres personnalités de la dissidence ont protesté dans une lettre ouverte contre cette « violation de la Constitution ». *(Centre d'informations pour les Droits de l'Homme et la Démocratie, 5 juin ; Kyodo)*

2 juin

Le groupe Human Rights Watch estime que cent trente personnes sont encore emprisonnées pour leur implication dans les manifestations de 1989 à Tiananmen. Il en demande la remise en liberté à l'approche de l'ouverture des J.O.. Interrogé à ce sujet le 3 juin, le porte-parole des Affaires étrangères Qin Gang a déclaré qu'il s'agissait d'une affaire intérieure et déjà réglée. Bien qu'aucun chiffre précis ne puisse être donné, on estime généralement à plusieurs centaines le nombre des morts, parmi les manifestants et les personnes qui se tenaient à proximité. *(Kyodo, 3 juin)*

Justice et conditions de détention

24 juin

L'affirmation qu'un affaire concerne « des secrets d'État » a justifié à deux reprises le 24 et le 11 juin une interdiction de rencontre entre un détenu et son avocat. La première concerne Huang Qi et son avocat Mo Shaoping (voir plus haut) ; la seconde, l'écrivain sur internet Chen Daojun, installé à Chengdu et arrêté le 9 mai. Chen venait de participer à un rassemblement hostile à une usine pétrochimique situé à quarante kilomètres de Chengdu et il avait publié le 5 mai un article demandant l'arrêt des activités de cette société. *(C.H.R.D., 25 juin ; Hactivist News Service)*

19 juin

Selon Harry Wu, le directeur exécutif de la Fondation pour la recherche sur le Laogai (réforme par le travail), plus de trois cents camps de laogai figureraient sur les bases de données Dun & Bradstreet, ce qui laisse penser que les détenus de ces camps sont impliqués directement dans le commerce international de la Chine avec les États-Unis. En 1992 cependant, Chine et États-Unis avaient signé un mémorandum qui interdisait les importations en provenance des lieux de détention.

Dun & Bradstreet est un groupe d'information financière, coté au New York Stock Exchange et représenté en France, qui fait autorité en matière d'appréciation des risques de crédit et d'évaluation des entreprises. La déclaration de Harry Wu, comme celles de plusieurs autres experts interrogés sur le même sujet, montre que Washington n'a pas les moyens de surveiller l'application de l'accord de 1992. *(Laogai Research Foundation, 19 juin)*

9 juin

Le militant démocrate Qin Yongmin, condamné en 1998 à douze ans d'emprisonnement pour avoir contribué à organiser le Parti de la démocratie, souffre de troubles cardiaques et oculaires ainsi que de maladies d'estomac et du foie. Son ancienne épouse Li Jinfang, dans une lettre ouverte adressée ce jour au gouvernement, demande le respect de la parole donnée lors de l'octroi des J.O. à la Chine, à savoir qu'il serait relâché pour raisons médicales.

Qin Yongmin, quasi aveugle, a déjà passé vingt-deux ans en prison. Il s'était manifesté au temps du « mur de la démocratie » en 1979, ce qui lui avait valu une condamnation à neuf ans de détention. Puis il subit trois ans de « rééducation par le travail » à partir de 1993. Les deux autres fondateurs du Parti, condamnés en 1998, Xu Wenli et Wang Youcai, ont été expulsés aux États-Unis.

Sa famille a dû déménager une dizaine de fois et sa fille a été contrainte de changer sept fois d'établissement scolaire.

Selon le Centre d'information sur les Droits de l'Homme et la Démocratie (Hongkong) qui rapport

l'initiative de Li Jinfang, il y aurait en Chine 2.200 détenus pour cause de « subversion » ou « d'incitation à la subversion ». Le Centre demande leur remise en liberté avant l'ouverture des Jeux olympiques. *(Centre d'Information pour les Droits de l'Homme et la Démocratie, 9 juin)*

3 juin

La police de Dujiangyan fait de son mieux pour empêcher les familles des enfants morts dans l'effondrement des bâtiments scolaires au Sichuan de poursuivre les autorités en raison de la mauvaise qualité des constructions. L'avocat qu'elles devaient rencontrer a renoncé, suite aux pressions ; les policiers ont essayé de disperser les parents et de les persuader qu'un procès était impossible. Des journalistes japonais ont été enfermés « pour assurer leur sécurité » dans des locaux d'où ils ne pouvaient enquêter sur les incidents. *(Kyodo, 3 juin)*

fin mai

La militante Liu Jie, condamnée à dix-huit mois de rééducation par le travail, a été torturée après son départ du camp de Qiqihar et son arrivée le 22 mai dans un établissement de Harbin. Liu Jie avait commencé à pétitionner en faveur de réformes après épuisement de démarches légales en vue de récupérer sa laiterie réquisitionnée par l'Etat sans respect des engagements initiaux.

Une de ses lettres, publiée le 8 octobre, appelait le Congrès du parti à se réformer et avait récolté 12.150 signatures ; trois jours plus tard, la police l'avait arrêtée. Sa condamnation le 12 novembre avait pour motif qu'elle « provoquait des troubles et perturbait l'ordre social ». *(C.H.R.D., 12 juin)*

Liberté religieuse

18 juin

Arrestation du prêtre (non reconnu par le régime) Zhang Mingxuan, président de l'Alliance des Églises chrétiennes de Chine, avant sa rencontre avec le rapporteur de la Commission des Affaires étrangères du parlement européen. Depuis sa conversion au christianisme en 1986, Zhang a été emprisonné douze fois. *(Kyodo, 19 juin)*

Condition ouvrière

18 juin

Arrestation de Yue Tianxiang, militant ouvrier démocrate, à peine sorti de neuf ans d'emprisonnement. La police n'a donné aucun motif de détention. Yue était conducteur dans une société de transport public au Gansu. Le mouvement de protestation contre les détournements de fonds publics opérés par les dirigeants de la société avait débouché sur une condamnation en 1999 à neuf ans de prison pour « subversion du pouvoir d'Etat ». *(Centre d'information pour les Droits de l'Homme et la Démocratie, 19 juin).*

16 juin

Selon un projet de texte du bureau législatif du gouvernement, les travailleuses migrantes enceintes ne devraient plus être contraintes de retourner dans leur village d'origine pour les examens prénataux ; elles pourraient les obtenir dans la ville d'accueil. Le nombre des travailleurs migrants est d'environ cent cinquante millions, dont plus de 70% sont d'un âge allant de 15 à 35 ans. **(Xinhua, 16 juin).**

13 juin

Une explosion dans un puits de la Compagnie minière Anxin a fait trente-quatre morts à Xiaoyi, municipalité de Luliang (Shanxi). L'entreprise dépassait les quotas de production autorisés (300.000 tonnes au lieu de 90.000) ; les galeries servaient aussi à stocker des explosifs fabriqués sur place dans l'illégalité. Ces derniers, de mauvaise qualité, ne convenaient pas aux besoins d'une exploitation minière et auraient pris feu spontanément. Selon les règles de sécurité, vingt-neuf personnes seulement auraient dû travailler dans les galeries mais il s'en trouvait cinquante-quatre au moment de l'explosion. Six personnalités locales du parti et de l'administration ont été démisées de leur fonction. *(Agence Xinhua, 20 juin)*

30 mai

L'inondation de la mine Hengda, district de Jidong de la ville de Jixi (Heilongjiang) a fait treize disparus. La direction avait ordonné aux mineurs de poursuivre leur travail bien que les autorités aient rejeté le projet d'amélioration technique présenté par l'usine. *(Xinhua, 3 juin)*

Mouvements populaires.

15 juin

Deux élections de base de la province du Guangdong ont dû être reportées en raison de votes achetés et de fraudes. La première s'est tenue le 5 juin au district de Longgang, dans la banlieue de Shenzhen. Les villageois se sont plaint auprès des autorités qui ont promis une enquête et reporté le vote d'un mois.

Le second incident est survenu le 25 mai au village de Taiping, commune de Dongsheng de la ville de Zhongshan. Un millier de paysans ont pénétré dans le bureau d'un ancien chef de village qu'ils accusaient de fraude électorale et de corruption au profit d'un de ses protégés, élu le 19 mai. Ils lui reprochent aussi de n'avoir pas indemnisé correctement la réquisitions des terrains qu'il avait ensuite revendus. Une autre élection devait être organisée plus tard. (*South China Morning Post*, 7 juin)

Jeux Olympiques 2008

24 juin

Cinquante-trois députés européens soutiennent la demande de boycott de la cérémonie d'ouverture des Jeux. (*Reporters sans frontières*, 24 juin)

22 juin

Une force antiterroriste de cent mille hommes est placée en état d'alerte cinquante jours avant le début et jusqu'à la fin des manifestations. Des opérations de contrôle doivent commencer sans retard dans l'ensemble des stations de métro. La capitale compte en outre cent cinquante mille agents de sécurité et plus de deux cent quatre-vingt dix mille volontaires pour des patrouilles. (*Xinhua*, 22 juin)

20 juin

L'afflux attendu des étrangers amène les autorités à rénover les édifices religieux. Ainsi en est-il de la cathédrale Nantang (changement des tuiles, réfection des sièges) qui s'attache aussi à former du personnel en anglais pour le déroulement des offices. D'autres églises proposent des messes en italien, coréen et français, voire avec des interprétations simultanées concernant un total de cinquante langues. Six prêtres, cinq nonnes et six moines seront affectés au village olympique. Douze mosquées reçoivent des équipements spéciaux et des équipes de traducteurs. (*Xinhua*, 20 juin)

Minorités ethniques.

TIBET

27 juin

Selon Le Point, le chef de l'État rencontrerait le dalai-lama lors de sa venue en France au mois d'août. L'entrevue aurait lieu dans un temple bouddhiste et non à l'Elysée ; le dalai-lama serait reçu en sa qualité de chef religieux. L'Equipe avait annoncé la semaine précédente que le président de la République assisterait à la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques.

20 juin

La police de Kathmandou a emprisonné trois dirigeants tibétains favorables au dalaï-lama, les accusant de mener des activités antichinoises et de violer la politique « d'une seule Chine » du Népal. Il s'agit de Kelsang Chung, directeur du centre d'accueil des réfugiés, installé dans la capitale et de Ngawang Sangmo et Tashi Dolma, qui dirigent l'association régionale des femmes tibétaines. On estime à vingt mille le nombre des Tibétains installés dans le pays depuis les troubles survenus en 1959 au Tibet.

La veille, la même police avait arrêté sept cents Tibétains pour troubles de la circulation et des conditions de travail de l'ambassade chinoise au Népal. Dans la matinée, dix mille Tibétains avaient tenté de pénétrer les bâtiments de la représentation chinoise. (*eKantipur.com*, 21 juin ; *Xinhua*)

20 juin

Les autorités affirment qu'elles ont relâché 1.157 individus impliqués dans les troubles du mois de mars. Quarante-deux personnes ont été jugées et cent seize attendent de comparaître devant les tribunaux. Ces déclarations sont incontrôlables par les journalistes et laissent dans l'incertitude quant au sort des détenus, incarcérés lors des troubles de mars. Les

... suite en page 6

journalistes qui ont pu se rendre à Lhasa pour le passage de la flamme olympique n'ont pu avoir de contacts avec la population ; ils ont dû suivre le circuit que les autorités avaient organisé à leur intention. (*Xinhua, 20 juin ; R.S.F.*)

13 juin

Huit mille soldats et quatre mille personnels paramilitaires sont arrivés à Lhasa, pour assurer l'ordre lors du passage de la flamme olympique, le 20 juin. Le Centre pour les droits de l'homme et la démocratie (Hongkong), qui diffuse ces informations, ajoute que les Tibétains vivant hors Lhasa ont été invités à ne pas se rendre dans la ville. La surveillance s'est renforcée sur les monastères. (*Kyodo, 13 juin*)

5 juin

Arrestations annoncées de seize moines dans la région de Changdu, accusés d'avoir organisé trois attentats à la bombe les 3, 7 et 15 avril dans le district de Mangkam, préfecture de Qamdo. Selon la police chinoise, les cibles auraient été respectivement des bâtiments administratifs, un poste de police et une station d'essence, enfin une maison d'habitation. « Les suspects ont admis leurs crimes ». Trois autres moines en fuite impliqués dans la tentative du 7 avril auraient été rattrapés début juin et incarcérés. (*Xinhua, 8 juin ; Wen Wei Po*)

XINJIANG

24 juin

24 juin. Le Comité kirghiz pour les Droits de l'Homme demande aux autorités du pays de s'interroger sur la participation du pays à l'Organisation de coopération de Shanghai et de boycotter les Jeux olympiques. Il justifie cette requête par le comportement de la Chine dans la région autonome ouïghoure du Xinjiang. Le comité reprend des informations de Hongkong et affirme que soixante-cinq Ouïghours seront jugés fin juin pour des faits relatifs aux J.O. et que vingt d'entre eux encourent la peine de mort. (*24.kg Bishek, 24 juin*)

18 juin

18 juin. Le passage de la flamme olympique au Xinjiang s'est accompagné pendant trois jours de mesures de sécurité exceptionnelles et notamment dans la ville de Kashgar. Il fallait y détenir un permis pour observer le trajet de la torche. Les vitres et volets des bâtiments situés sur l'itinéraire devaient rester fermés. L'entrée principale de la mosquée Id Kah était close et l'accès se limitait aux entrées latérales. (*Kyodo, 18 juin*)

Hongkong

17 juin

Le statut spécial de Hongkong confère au territoire une situation particulière au regard des Jeux Olympiques du mois d'août. Des compétitions d'équitation s'y dérouleront. Les services de l'immigration affirment détenir des informations sur la venue d'agents « terroristes ». Une grande partie de l'équipe australienne d'athlétisme a décidé d'y séjourner « pour s'habituer au climat » au moment de la cérémonie d'ouverture.

Une étudiante de l'Université de Hongkong, qui avait défilé avec un drapeau tibétain lors du passage de la flamme olympique, n'a pu entrer à Macao le 13 juin. Elle s'y était rendue par ferry pour y prendre un avion partant pour Singapour. On compte plusieurs interdictions de pénétrer le territoire de Macao pour des militants de Hongkong. (*South China Morning Post, 17 juin*)

9 juin

La télévision centrale (C.C.T.V.) a rendu compte, pour la première fois en dix-neuf ans, du rassemblement tenu à Hongkong en souvenir des victimes du massacre de Tiananmen (1989) conjointement aux victimes de la catastrophe sichuanaise. Le reportage est présenté comme une cérémonie en mémoire des victimes du tremblement de terre et ne parle nullement du mouvement démocratique écrasé par la direction du P.C.C.. Mais il montre l'affluence des participants (40.000), la collecte de l'argent, la lumière des chandelles. « La soirée de veille a duré environ deux heures, avec des récits, des chants, un moment de silence et le dépôt de couronnes pour les martyrs ». La phrase ne définit pas les martyrs. (*South China Morning Post, 9 juin*)

Informations diverses

(Cette rubrique regroupe des informations qui, sans toucher directement aux droits de l'homme stricto sensu, éclairent sur les réalités et les tensions de la société chinoise).

24 juin A cette date, le bilan provisoire des morts dues au tremblement de terre du 12 mai s'élève à 69.181. On compte 374.171 blessés et 18.498 disparus. Le vice-premier ministre Hui Liangyu estime que le nombre total des morts dépasse 80.000. (*Xinhua, 24 juin*)

23 juin Les autorités ont sanctionné quarante-trois fonctionnaires pour leur comportement dans les régions frappées par le tremblement de terre. Douze d'entre eux ont perdu leur poste. Le total des sommes collectées dans le pays et à l'étranger s'élève à l'équivalent de 5.248 millions d'euros, dont 1.791 ont été acheminés vers les zones sinistrées. (*Xinhua, 23 juin*)

22 juin La force de travail étrangère en Algérie s'élève à 43.000 personnes, dont 19.000 Chinois. (*El-Khabar, 22 juin*)

19 juin Les autorités ont déplacé 111.476 personnes des zones proches de l'épicentre du séisme du Sichuan pour éviter les nouvelles catastrophes que pourraient provoquer de fortes pluies. (*Xinhua, 19 juin*)

11 juin Au mois de mai, la hausse des prix industriels en glissement annuel a atteint 8,2%, selon le bureau national des Statistiques. Celle des prix des produits alimentaires, à 11%. (*Xinhua, 11 juin*)

30 mai Les statistiques publiées par l'Union européenne montrent, pour 2007, une régression des échanges entre la Chine et l'Europe. Les investissements européens en Chine, estimés à six milliards d'euros en 2006, seraient seulement de 1,8 milliard en 2007. Cette même année, les investissements en direction du reste du monde auraient augmenté de 53%, passant de 275 milliards à 420 milliards.
En sens inverse, même constat : les investissements chinois en Europe seraient passés de 2,6 milliards d'euros à 0,5 milliard alors que les investissements des autres pays en Europe s'accroissaient de 89%, passant de 169 milliards à 319 milliards d'euros. (*Sources citées par Question Chine, 30 mai*)

SOURCES D'INFORMATION

64tianwang, Agence France-press, Agence Xinhua, Amnesty International, Apple Daily, Article 19, Aujourd'hui la Chine, B.B.C., China Information Center, Boxun, China Labour Bulletin, Chine-Infos, Chinese Human Rights Defenders, Confédération internationale des syndicats libres, Dajiyuan (La Grande Epoque), Fondation Duihua, Guancha, Human Rights in China, Information Centre for Human Rights and Democracy, I.F.E.X. (Echange international de la liberté d'expression), Kyodo News Agency, Laogai Research Foundation, Ming Pao, Radio France Internationale (émission en chinois), Radio Free Asia, Radio Free China, Reporters sans Frontières, South China Morning Post, The Standard, Wen Wei Po.

BIBLIOGRAPHIE.

- **MIGRANT WORKERS IN CHINA** China Labour Bulletin. 6 juin 2008.
Accessible sur le site (<http://www.clb.org.hk/en>)
- **DROITS HUMAINS EN CHINE.** Amnesty International. Editions Autrement, 2008.

POUR NOUS CONTACTER, écrire à :
communication@ldh-france.org en indiquant en objet de votre mail : «Groupe Chine».